L'ECHOdu Citoyen

Belgique - België

P.P.-P.B. BRUXELLES X

BC 734

P301174

Ed. resp.: G. Deprez MCC - Rue de la Vallée 50 1000 Bruxelles Bureau de dépôt: Bruxelles X

DOSSIER ENSEIGNEMENT

LA PLACE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉDUCATION



SOMMAIRE

2 L'enseignement "parking"

L'Europe et

la "consommation collaboratrice"

3 Dossier enseignement

7 L'Etat ne peut pas tout résoudre

Comprendre la crise actuelle

8 Triste épisode

MR - FDF "C'EST LA RUPTURE, BÊTE ET BRUTALE!"

N°54 - Octobre - Décembre 2011 Trimestriel d'information du Mouvement des Citoyens pour le Changement

Le MCC est une des composantes du MR>



Vous avez la parole

L'enseignement technique et professionnel

Attention, parking arrière non surveillé

Comment peut-on considérer que nos jeunes sont en manque de formation alors qu'ils n'ont jamais été aussi long-temps sur les bancs de l'école ?

Ne faudrait-il pas, à terme, refinancer et réadapter l'enseignement plutôt que de mettre en place des programmes de formations a posteriori bien plus coûteux ?

Indiscutablement, aujourd'hui, c'est l'enseignement des matières et des gestes professionnels qui posent un réel problème. Le réseau technique et professionnel de ces dernières décennies est devenu un véritable parking (en attendant les 18 ans...) pour tous ceux et celles que l'on ne veut plus voir dans l'enseignement traditionnel.

Ce n'est dès lors plus un choix de vie et de carrière que d'apprendre la mécanique, la menuiserie ou la pâtisserie mais bien par dépit, à défaut, sans intention de professer, que la majorité des étudiants passent « leur temps ».

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'enseignement qualifiant n'ait de qualifiant que le nom. Ajoutez-y les réglementations en matière de quota minimum par classe, le manque de moyens pour obtenir le matériel de pointe en adéquation avec la réalité du monde du travail, les « obligations » de réussite et le nivellement par le bas. La boucle est bouclée. C'est ce que j'appelle l'enseignement parking non surveillé.

Rares sont les étudiants en mesure d'occuper un poste et de commencer à travailler au terme de leur cursus de qualification. Ce n'est pas normal et ce n'est pas une fatalité.

J'aimerais que notre mouvement étudie ce dossier sous cet angle. La formation professionnelle peut et doit être au centre de nos préoccupations avant que les jeunes ne soient pris dans l'engrenage du chômage. L'enseignement qualifiant doit redevenir un choix de vie et de carrière. Il doit refléter la réalité du terrain et être à la mesure des attentes de l'industrie et de l'artisanat. Nous en sommes bien loin.

Luc VICCA

Animateur MCC, Bruxelles

L'Europe: creuset de durabilité et d'innovation sociale?

Entre 1990 et 2030, le monde connaîtra un doublement tant de la consommation énergétique que des émissions de gaz à effet de serre. Malgré Kyoto, l'année 2010 a battu tous les records avec l'émission de 30,6 Giga tonnes de CO2!

Tant en raison de la rareté des ressources naturelles que des risques liés au changement climatique, ces tendances sont insoutenables, en particulier pour l'Union européenne dont la dépendance énergétique ne cesse d'augmenter.

Si les progrès technologiques ne doivent pas être sousestimés (énergies renouvelables, économies d'énergie, efficacité énergétique) et si les percées scientifiques et techniques ont un grand potentiel (captation et séquestration du CO2, hydrogène et piles à combustibles, réacteurs nucléaires de quatrième génération, fusion nucléaire), une piste liée à l'innovation sociale doit être envisagée: la "consommation collaboratrice".

La consommation collaboratrice pourrait prendre la place au XXIème siècle de l'hyper consommation du XXème siècle. Elle permettrait de contrer les tendances énergétiques et environnementales préoccupantes des vingt prochaines années. Dans la consommation collaboratrice, le partage de l'usage devient la norme. Qu'il s'agisse d'une voiture ou d'un vélo (cf. Cambio ou Villo), l'essentiel réside sans doute plus dans la fourniture d'un service de mobilité que dans la propriété pure et unique de l'objet.

Les réseaux sociaux, l'usage toujours plus répandu d'Internet et la prise de conscience accrue des pressions humaines sur l'environnement font que la consommation collaboratrice peut rapidement passer du stade d'utopie communautariste à celui de réalité opérationnelle, en particulier dans les centres urbains à forte densité de population.

Par rapport aux idées soutenues par le Club de Rome depuis près de 40 ans, il ne s'agit pas ici de "limiter la croissance" mais de mieux l'exploiter ensemble. L'accumulation des biens individuels dans un monde réel à l'espace fini peut endommager la qualité de vie. Au XXIème siècle, l'intangible est roi. Il faut qu'il s'accompagne maintenant de bénéfices en matière de bien-être et d'environnement.

Domenico Rossetti di Valdalbero

Auteur de "The Power of Science", Peter Lang, 2010

Dossier enseignement

La place de l'école dans l'éducation

Le 10 septembre dernier, Marc CASTEL prenait la parole aux Universités d'été du MR, dans le cadre de l'atelier « l'école et l'éducation ».

Nous vous livrons ci-dessous l'intégralité de son intervention.

Si on s'interroge sur la place de l'école dans l'éducation, c'est que l'on est très certainement parti de constats, voire de préjugés, du type : « Les jeunes de maintenant ne sont plus les jeunes d'antan, il n'y a plus d'éducation, les parents démissionnent, etc. »

Beaucoup s'attendent à ce que l'école pallie à ces problèmes. Le danger est de croire que c'est possible, de penser que l'école est capable d'assumer seule l'éducation.

Je vais donc mettre ma casquette de directeur d'école, c'est-à-dire d'homme de terrain, pour vous entretenir de l'éducation, pour tenter de vous expliquer les raisons pour lesquelles on attend à tort de plus en plus de résultats de l'école dans ce domaine et rappeler l'importance des synergies qu'il doit y avoir entre les différents acteurs de l'éducation.



Dossier enseignement

Comment bien éduquer ?

Quelle est donc la méthode pour bien éduquer les enfants ?

Comment les préparer à devenir des adultes qui s'intègreront bien dans la société qui sera la leur, tout en leur assurant une enfance heureuse?

La question n'est pas neuve.

Elle se pose depuis toujours et la réponse varie selon les époques et les lieux.

Il y a quelques siècles seulement en Europe, les familles aisées et nobles se séparaient dès la naissance de leurs enfants qu'ils confiaient volontiers à des nourrices éloignées.

Jean-Jacques Rousseau, qui dans son œuvre (l'Emile) donna d'excellents conseils (révolutionnaires pour l'époque) sur l'éducation des enfants, ne fit pas autre chose que de se séparer des siens au plus tôt.

En très peu de temps, l'enfant, ce petit être gênant pour la liberté des grands de jadis, est aujourd'hui positionné à l'épicentre de notre monde moderne, parfois à l'excès...

En effet certains parents culpabilisés par trop de mauvais conseils croient devoir tout permettre à leurs petits dieux vivants et font d'eux ce que l'on appelle des enfants rois.

Certains même, voyant que la situation leur échappe et qu'ils n'obtiennent en échange ni respect ni amour s'imaginent que l'école va tout arranger et que les enseignants vont tout récupérer.

L'amour maladroit de parents angoissés par peur de déplaire pendant les loisirs; la discipline et l'éducation des enseignants pendant l'école puisque ce serait leur métier.

Et bien non...

Désolé, cela ne marche pas.

L'éducation, comme l'amour, ne se pratique pas à temps partiel.

L'éducation n'est pas que l'affaire de professionnels comme l'amour n'est pas que le fait des parents.

On ne peut effectivement pas éduquer sans aimer.

Mais on ne peut pas non plus aimer sans éduquer.



Qui donc doit éduquer?

L'éducation des enfants c'est l'affaire de tout le monde : des enseignants certes, mais aussi et d'abord des parents.

Faute de travailler ensemble dans le même sens : les parents sont déboussolés, les enseignants sont déboussolés et les enfants surtout sont déboussolés.

Je ne tiens nullement à faire ici le procès des parents qui se tromperaient de méthode, car l'art d'éduquer est difficile et c'est sans doute le métier le plus dur à exercer alors qu'aucun n'y est jamais préparé. Les enseignants, comme les parents, se plaignent aujourd'hui avec raison des difficultés à éduquer leur jeunesse.

Et pourtant nos jeunes n'ont pas changé.

Il n'y a pas eu un virus qui les aurait transformés en diablotins peu respectueux de nos valeurs, alors que nous aurions été nous-mêmes des angelots par nature.

Si nous avons réussi à filer droit c'est qu'on nous a bien indiqué le chemin et fait sentir clairement à quel point il pouvait être douloureux

Poser des balises

Pour indiquer un chemin sûr dans une mer sans limites apparentes, dans la marine, on pose des balises entre lesquelles ça passe, hors desquelles ca casse.

Où sont donc les balises proposées à notre jeunesse ?

Moi je ne les vois pas bien, je ne les vois plus bien et je ne suis pas sûr que les jeunes les voient non plus.

Que se passe-t-il lorsque nos jeunes se trompent de route, par bêtise, par négligence, par provocation ou simplement parce qu'ils veulent tout foutre en l'air?

Rien ou presque rien.

La violence dans les écoles anime les débats, mais la moindre proposition de recentrage et voilà des libertés qu'on violerait.

La liberté de quoi faire, c'est bien là la question.

Que retiennent les petits des hommes lorsqu'on leur pardonne d'avance ? Qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent sans penser aux autres.

(à l'époque pour nos fessiers) de nous en écarter.

Ni la sévérité relative de nos parents et de nos enseignants, ni l'obligation du respect des uns et des autres, ni le projet collectif de vivre ensemble et ses contraintes n'ont fait de nous des frustrés.

Il ne devrait donc pas y en avoir dans cette assemblée.

Ce que nous avons gagné nous a coûté des efforts et nous en connaissons donc la valeur et le prix. La tendance sociale des individus n'est évidemment pas spontanée.

Chez les espèces de toutes sortes, on observe que le comportement social n'est privilégié que lorsqu'il apporte plus à chacun que le comportement égoïste.

Le comportement social s'apprend dans tous les cas et là, l'école est la mieux placée, encore faut-il lui en donner les moyens.

Pourquoi faut-il que l'enfant ait 12 ans et entre en secondaire pour qu'il soit entouré d'éducateurs alors que lorsqu'il entre à l'école à 2 ans et demi, il n'y a même pas de puéricultrice ? Aucun encadrement éducatif n'est prévu dans l'enseignement fondamental alors que c'est à cette période de leur vie scolaire que l'on va construire les fondations de l'éducation.

Les enseignants sont formés pédagogiquement et c'est une grave erreur de croire que l'on pourra résoudre des problèmes de société avec des moyens pédagogiques.

L'éducation à la citoyenneté

Notre société consacre à ce point l'individu au nom de sa liberté hors de prix qu'elle en a fait un consommateur plus qu'un citoyen au sens où la société est perçue comme un moyen de se servir et non une occasion de se donner pour le bien et les valeurs collectives. Chacun tient à affirmer son identité au sein de la société groupe tout en refusant paradoxalement sa contrainte.

Les rites d'initiation qui témoignaient de l'appartenance et signifiait la progression s'étiolent du même coup et les repères avec eux.

Lorsque l'on accepte des règles, un rituel, une initiation, perdons-nous notre liberté?

Que du contraire, sans contraintes, il n'y a pas de liberté en société.

C'est bien là le rôle de l'école d'apprendre à l'enfant que des règles existent et qu'il faut les respecter mais elle ne doit pas être la seule à le faire.

On demande de plus en plus à l'école de prendre en charge l'éducation à la citoyenneté. Celle-ci a pour but de construire des repères communs, compris et acceptés de tous. Elle doit permettre à chacun de devenir acteur de la société. Or, il n'y a pas d'acteur qui n'ait une place, un rôle, des droits reconnus et des responsabilités. L'exercice de la citoyenneté exige des espaces de participation ouverts à tous.

Jouer un rôle dans la société et assumer des responsabilités implique de construire des compétences pour comprendre les enjeux de société actuels qui s'inscrivent dans un système mondial complexe.

L'éducation à la citoyenneté fournit à l'élève des moyens pour se situer face à ces enjeux et pour devenir acteur de la société. Elle permet à l'élève d'opérer des choix dans des situations marquées par la complexité et les incertitudes.

Apprendre à quelqu'un quelle est sa place dans la société n'exclut pas qu'on l'aime, au contraire, puisque que c'est en éduquant courageusement qu'on témoigne réellement de son affection, parce c'est en éduquant courageusement qu'on donne de meilleures chances aux siens de se développer parmi les autres...

Dossier enseignement

Faire respecter les règles du jeu

L'enfant a besoin de savoir clairement ce qui est permis, ce qui est autorisé, ce qui est demandé, ce qui est exigé, ce qui est interdit.

Il doit connaître les règles du jeu et il n'y a pas de jeu sans règles.

Jouer avec les autres suppose que chacun connaisse le jeu et ses contraintes.

Essayez un peu de jouer au foot avec les règles du basket ou l'inverse.

L'école est l'endroit par excellence ou l'on essaie de faire respecter des règles.

Ceci nous amène au bien-fondé des règles, si souvent contestées, toujours injustes quant elles vous pénalisent mais trop laxistes quand ce sont les autres qui les transgressent.

Sont-elles fondées ou non ?

Les règles de l'école sont calquées sur les règles de la société. Il faut donc une synergie dans le respect de celles-ci entre l'école et les acteurs de la société.

Notre société actuelle ne se donne pas toujours les moyens de faire respecter ses règles. Une règle qu'on peut transgresser à souhait perd dès lors tout son sens.

Nous pouvons discuter des heures durant sur la pertinence des règles et admettre parfois que certaines ne sont pas bonnes ou éculées, mais ne jamais accepter le principe qu'on puisse impunément les bafouer.

La société change et exige qu'on s'y adapte. L'école est là pour ça.

Il faut donc trouver de nouvelles règles plus adaptées et cela c'est un choix de société, pas un choix individuel.

Les problèmes éducatifs ne viennent pas du changement de règle mais de l'absence de contrôle sur l'application des anciennes ou même des nouvelles.

Il y a 30 ans, dans des cours de civisme, on nous apprenait à laisser sa place aux personnes âgées dans les transports en commun. Depuis, peut-être a-t-on cru que cela était entré dans les gènes, nous n'avons plus enseigné cette règle et depuis, au nom de l'égalitarisme et du chacun pour soi, nos parents voyagent debout.

Inculquer des valeurs

Nous avons abdiqué probablement moins par volonté que par facilité, par souci de plaire ou par manque de courage.

Nous ne ferons pourtant pas « la société » sans redéfinir des structures, des cadres dans lesquels, l'enfant, mais également l'adulte, fonctionnera, évoluera mieux et en dehors desquels, il se marginalisera. Ce qui sous-entend qu'il faut inculquer à nos enfants les notions de valeurs (conventionnelles certes, mais partagées) gérées par du permis/pas permis, toléré/non toléré, exigé/non exigé,...mais aussi gratifications/réprimandes, punitions selon le type de société que nous voulons en ce moment.

Pour l'enfant particulièrement, transgresser les limites doit être rapidement pénalisé pour autant que la règle ait bien été définie et qu'elle soit connue de l'enfant.

S'il n'y a pas de sanctions, la notion de règle ne peut se fixer spontanément dans la conscience et l'enfant peut ignorer l'existence de la règle et donc qu'il l'a transgressée.

J'insiste pour qu'on se soit bien assuré que l'enfant connaisse la règle et les conséquences de sa transgression au risque de le déstabiliser durablement.

Vous l'aurez compris, le rôle de l'école est de faire respecter les règles établies mais elle ne saura le faire que si les autres partenaires responsables de l'éducation travaillent dans le même sens.

L'éducation dépend de nous, enseignants et parents, et pas de nos enfants.

Et si nous les aimons, comme je l'imagine, nous devons reprendre l'initiative.

On n'aime pas sans éduquer On n'éduque pas sans aimer Aimer et éduquer, c'est exiger

Marc CASTEL

Directeur d'établissement scolaire Conseiller communal à Mouscron



Vous avez la parole

L'Etat ne peut pas tout résoudre

Force est de constater qu'il n'a jamais été fait autant référence à la notion d'Etat, comme si ce dernier devenait pour beaucoup un des derniers « remparts » face à certains problèmes auxquels sont de plus en plus confrontés nos sociétés et leurs citoyens.

L'Etat fait parfois office de référence à laquelle on aime se rattacher en vue de trouver la solution ultime.

Il est devenu, essentiellement après la 2ème guerre mondiale, lui-même de plus en plus entrepreneur, argentier, acteur social, acteur économique, acteur culturel....tant les demandes de ses citoyens sont devenues de plus en plus grandes de le voir s'investir dans des domaines dans lesquels ils étaient eux-mêmes directement acteurs ou victimes. [...]

Mais les déficits publics sont là pour nous signifier à souhait que l'Etat ne peut pas tout résoudre, ni combler certains vides, ni s'impliquer dans tout, ni être systématiquement partie prenante dans un trop grand nombre d'activités ... ni être parfois un des ultimes « remparts » pour solutionner un problème.

L'Etat se doit donc d'opérer des choix judicieux dans l'utilisation des moyens qui lui sont alloués tout en faisant en sorte de poursuivre ses missions qui lui sont propres, présentes et à venir. Il convient donc de déterminer les champs d'intervention prioritaires de l'Etat ; de se pencher

sur l'organisation de ses services/structures existants et à venir ainsi que sur la gestion de ses ressources humaines, matérielles et financières ; de définir au mieux les objectifs, la quantification ainsi que le système d'évaluation des politiques publiques.

A ce propos, les propositions en la matière émises par notre président Charles Michel vont dans le bon sens. Pour rappel, il s'agit de :

- l'installation, dans les parlements de chaque niveau de pouvoir, de comités d'audit rassemblant des parlementaires spécialisés, des membres de la cour des comptes et des professeurs d'université pour avoir un screening permanent des dépenses publiques
- l'utilisation de la technique du benchmarking qui consisterait à comparer les dépenses entre les différents ministères
- la constitution des budgets des ministères sur base des besoins réels de chaque département et non pas en fonction des montants dépensés l'année précédente (budget base zéro)
- la mise en place d'une démarche prospective, ce qui permettra d'anticiper les futures dépenses.

Pascal DUCHENNE

Animateur MCC, Bruxelles

Comprendre la crise actuelle

La crise économique actuelle me semble avoir principalement deux origines.

La première est l'usage excessif qui a été fait par les Etats des déficits budgétaires qui, même en période de belle croissance, n'ont pas été maîtrisés. C'est le contraire de la théorie keynésienne qui stipule qu'en période de faible croissance, voire de décroissance, l'Etat doit investir, dépenser et au besoin s'endetter pour relancer l'économie; par contre, une fois la croissance revenue, il faut revenir à des politiques budgétaires rigoureuses et équilibrées.

Nos dirigeants n'ont pas eu le courage de faire ce genre de politique et n'ont jamais cherché à établir un consensus sur ce genre de politique, l'électoralisme prédominant !

La deuxième est l'intervention trop omniprésente de la spéculation sur les marchés boursiers et le décalage de plus en plus grand de ces marchés boursiers avec la réalité économique. À l'origine la bourse devait servir les entreprises à la recherche de moyens financiers et de partenaires utiles à leur développement. Personne n'aurait « joué ce jeu » s'il n'avait pas eu en contrepartie la possibilité de revendre l'engagement qu'il avait pris à d'autres, c'est-à-dire le principe du rendez-vous quotidien, meeting boursier, où chacun peut venir vendre ses engagements/investissements à un genre de « foire commerciale ». Puis est venu le temps de professionnels qui ont utilisé le principe de la revente de ces engagements comme unique « business » ! On est tombé dans une dérive et on n'a pas fait grand-chose jusqu'à maintenant pour corriger ces excès.

Il est temps soit que les marchés boursiers s'imposent les règles, soit que les autorités publiques s'en occupent mais il faut faire quelque chose et vite!

Charles Henri DALLEMAGNE

Coordinateur MCC de Bruxelles

Le mot de Gérard Deprez

Triste épisode!

Voilà, c'est fait ! Olivier Maingain s'est retiré du MR, entraînant le FDF à sa suite. Comme le disait Jacques Brel, « c'est la rupture, bête et brutale ».

Je suis de ceux qui pressentaient cet événement depuis longtemps, sans toutefois pouvoir en fixer la date. Les signes avant-coureurs n'ont, en effet, pas manqué. Il y a eu d'abord, depuis près de trois ans, les efforts systématiques (et largement médiatisés) du FDF pour se construire une base électorale en Wallonie sur le dos du MR. Il y a eu ensuite l'absence de plus en plus fréquente d'Olivier Maingain lors des réunions des organes dirigeants du MR et ses sorties médiatiques en solo. Il y a eu enfin, l'utilisation par le même Olivier Maingain, d'une rhétorique de plus en plus belliqueuse, à mi-chemin entre l'imprécation et l'insulte : « Les communes à facilités sont soumises à un régime d'occupation, Bart De Wever est un quasi nazi, les Flamands sont des tricheurs, les négociateurs francophones des traîtres, ... » En réalité, la rupture était consommée bien avant d'être proclamée!

Le moment choisi n'est pas anodin : c'est très précisément à l'annonce de la conclusion d'un accord sur BHV - que tous les partis francophones estiment honorable - qu'Olivier Maingain choisit de faire sa valise.

J'en tire personnellement deux conclusions.

Il y a des hommes politiques et des partis qui cherchent à régler les problèmes, qui prennent le risque de faire des concessions et qui en paient le prix. Charles Michel et le MR sont de eux-là. A l'inverse, il y a des hommes politiques et des partis qui vivent des problèmes, qui les entretiennent par leur radicalisme et qui espèrent récolter les dividendes de leur intransigeance. Olivier Maingain et le FDF appartiennent à cette détestable confrérie.

La seconde conclusion, qui découle d'ailleurs de la première, est plus grave encore. En exigeant l'élargissement de Bruxelles aux six communes à facilités en échange de la scission de BHV, le président du FDF sait qu'il rend tout accord impossible! La suite du scénario, déjà à l'œuvre depuis 2007, peut être décrite de la manière suivante: le radicalisme du refus de la part des partis francophones entraînera ipso facto un radicalisme des exigences de la part des partis flamands dont les

électeurs se déporteront massivement vers le plus nationaliste d'entre eux. Ce qui n'était à l'origine qu'un différend profond mais réglable par la négociation dans le cadre de l'Etat belge se transformera progressivement en conflit frontalier entre deux Etats en formation. En fin de course, les nationalistes flamands réaliseront leur objectif : la Belgique sera scindée!

Je n'ai aucun plaisir à l'écrire mais je crois profondément que le « nationalisme linguistique » de Monsieur Maingain fait objectivement le jeu des nationalistes flamands.

Il y a enfin une affirmation de Monsieur Maingain qui provoque ma colère. Publiquement et de manière répétée, il s'attribue le monopole de la fidélité à la pensée des fondateurs de la Fédération PRL-FDF, fondée il y a dix-huit ans et que le reste du MR trahirait selon lui!

Il faut savoir qu'à côté des engagements solennels pour la défense des droits des Francophones (dont le MR poursuit obstinément la réalisation), les fondateurs de la Fédération lui assignaient un deuxième objectif : constituer une alternative puissante à l'hégémonie du PS. Or, que fait Monsieur Maingain ? En retirant le FDF du MR, il affaiblit celui-ci, en particulier à Bruxelles, où le PS devient quasi mécaniquement la première force politique. Faire croire qu'on est le seul à résister à l'hégémonie du PS alors qu'en réalité on contribue à le renforcer, ce n'est pas seulement une erreur, c'est une imposture.

Triste épisode, en vérité.

Gérard DEPREZ

Ministre d'Etat Sénateur Président du MCC

